



## JOURNÉE SRP – 21 AVRIL

### Session C: Définir les objectifs de développement et les ODM du pays

#### Points principaux :

- a) Il faut se donner les moyens d'une véritable participation de la population (au niveau local, rural, infranational). Les OSC (et pas seulement les élites, y compris locales) doivent prendre part à l'élaboration des stratégies, pas seulement à leur suivi ; elles doivent aussi être associées à la préparation des budgets.
- b) Il faut resserrer les liens existants entre les DSRP et les ODM. Les ODM sont plus circonscrits que les DSRP. La deuxième série de DSRP doit mettre en évidence des stratégies/objectifs qui peuvent être étroitement reliés aux ODM (les DSRP doivent avoir des objectifs précis).
- c) Il faut adapter les ODM à la situation propre aux pays, tout en leur conservant leur caractère universel.
- d) La coordination et l'harmonisation des procédures des bailleurs de fonds (au niveau local/infranational, national, mondial) conditionnent pour beaucoup le succès des stratégies de développement.
- e) Il faut concrètement harmoniser les méthodes qui permettront d'atteindre, dans le cadre d'un partenariat, l'objectif ODM n° 8 (« Mettre en place un partenariat mondial pour le développement »). Il s'agit d'un objectif très important, mais assorti d'indicateurs de résultat (p. ex. sur le commerce, la dette, etc.) qui laissent à désirer.

#### Questions sur lesquelles la concertation entre les OSC et la Banque mondiale doit se poursuivre :

- a) Le même cadre global doit servir au suivi des ODM/DSRP. Il ne doit pas y avoir un suivi du PNUD par opposition à un suivi du gouvernement, à un suivi de la société civile ou à un suivi de la Banque mondiale. Les rapports sur les ODM peuvent s'appuyer/être alignés sur les rapports d'étape des DSRP.
- b) Accès du citoyen aux données.
- c) Disparité des données sur la pauvreté dans les ODM et dans les évaluations des SRP approuvées par le gouvernement.
- d) Promouvoir l'appropriation des projets par les OSC locales, de petite taille et marginalisées.

#### Demandes des OSC aux services de la Banque mondiale :

- a) En général, les pouvoirs publics se sentent comptables de leur action envers la Banque mondiale (ou les autres institutions financières internationales), et non envers la population ; comment éviter cela ?
- b) Traduction des données/documents dans la langue voulue.



- c) Encourager des rapports « autocentrés » plutôt que des rapports visant à satisfaire le bailleur de fonds/la Banque mondiale.
- d) Quel DSRP doit être examiné plus en détail ?

Synthèse succincte :

- a) L'appropriation des projets, les partenariats, le manque d'homogénéité entre les DSRP et les ODM sont les principaux sujets débattus.